



N° 008 /2023/P/CENI

COMMUNIQUE DE LA CENI

Le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance des Opérateurs de saisie (OPS) affectés dans les différentes CELI de la Zone 3 pour les opérations du recensement électoral, qu'ils doivent impérativement se présenter dans leur CELI respective le dimanche 04 juin 2023 à 07 heures pour l'initialisation des kits biométriques et leur déploiement dans les Centres de recensement et de vote (CRV).

Les absents seront considérés comme démissionnaires.

Fait à Lomé, le 29 MAI 2023

Le Président

Dago YABRE

